



## UNE PLUIE DE DEMANDES D'EXPLICATIONS

L'année 2020 devient de plus en plus cruelle pour les personnels de notre établissement. Après tous les incidents (insultes, crachats, jets d'urine...) à répétitions auxquels sont confrontés quotidiennement les personnels, notre organisation syndicale constate et condamne une nouvelle fois **la gestion catastrophique de notre établissement.**

En effet, 7 demandes d'explications (dont une rocambolesque, l'agent désigné sur cette DE était affecté en division 1 lors de cet incident et non en division 2) ont été notifiées hier et aujourd'hui à différents agents affectés en division 2. L'objet de ces demandes d'explications est l'incident survenu le 25 mai entre deux détenus aux profils dangereux pourtant affectés au bâtiment G malgré plusieurs écrits des personnels. Il est important de rappeler que cet incident a été géré très professionnellement par les personnels. Dans une situation très tendue avec de nombreux détenus présents, les agents ont eu le courage de s'interposer, d'isoler les détenus et de retirer les armes artisanales (pic et eau bouillante).

Dans un climat social serein et dans une gestion d'établissement de confiance, les agents auraient dû être inévitablement reçus et félicités. Néanmoins, le plus grand centre de détention d'Europe surfe depuis deux années sur la vague de la défiance, du mensonge, de la stratégie carriériste et de la chasse aux personnels. Nouvel épisode avec ces relevés de balisage qui justifieraient ces demandes d'explications mais uniquement envers les surveillants...

Monsieur le Directeur, au **vu de l'ensemble de votre chef-d'œuvre au sein de notre établissement,** notre organisation syndicale se permet de vous transmettre cette demande d'explication.

- ▶ *Comment expliquez-vous qu'aucune enquête administrative ne soit diligentée depuis l'événement du mois de février ?*
- ▶ *Où étaient précisément les membres de l'encadrement au moment de cet événement ?*
- ▶ *Quelle est la date qui correspond au changement des batteries intégrées aux balises de l'établissement ?*
- ▶ *Comment expliquez-vous que parmi 135 motorolas dont disposent l'établissement, seuls les motorolas des membres de l'encadrement ne balisent pas ?*
- ▶ *Comment expliquez-vous que le 9 juin à 20h40 après que le gradé de nuit ait alerté l'astreinte de direction d'une dizaine de projections, celle-ci lui donna l'ordre de ne pas intervenir afin de récupérer ces 10 colis ?*
- ▶ *Dans un climat délétère dans vos rapports avec votre adjointe, comment expliquez-vous que celle-ci soit en arrêt maladie depuis maintenant plus d'un mois ?*
- ▶ *Pour finir, comment expliquez-vous qu'un surveillant qui a exercé 28 années de sa vie en équipe de roulement avec un très grand professionnalisme n'a ni été reçue par un membre de la direction et ni eu le droit à une cérémonie de départ ?*

Voilà quelques questions parmi tant d'autres qui résument votre gestion de l'établissement depuis votre arrivée. Vous avez 48h pour répondre à ces questions **si possibles sans être couvert par la DISP.**

Dans le cas contraire, **notre organisation syndicale transmettra ce communiqué sous forme de lettre ouverte à Madame la Ministre de la Justice Garde des Sceaux.**

Monsieur le Directeur, vous auriez sans doute fait preuve **de pédagogie et d'intelligence** en demandant des écrits professionnelles en remplacement de ces demandes d'explications injustes !!!